## Procès-verbal de l'assemblée CT

Date: Mardi le 19. mai 2020

**Lieu**: De partout en Suisse, par Skype

Heure: 19:00

Présent: M. Rella (NW), J. Beeli (Juges), Swen Rettich (SeR), A. Schiess (OS), RvNiederhäusern (président de la SSDS), S. Nicole (GR Romand), C. Meier (BE-FR), B. Schmucki (ZS), I. Heller (Wy), Benoit Gertsch (LE), A. Stern (GR), S. Studer (Wa), R. Zuffrey (GRPR)

#### 1. Bienvenue

Le président Marco Rella souhaite la bienvenue à tous les membres de la CT, présents sur Skype. Après quelques problèmes techniques de certains membres, cette première session mémorable "COVID-19" par vidéo peut commencer.

#### 2. Distribution de divers postes de la CT 2020

Marco Rella demande si tout le monde est d'accord qu'il continue a œuvré en tant que président – cela est accepté à l'unanimité.

Etant donné que Roland Hug a quitté son poste de délégué de la CT et de sa fonction de rédacteur des procès-verbaux, Irene Heller est proposée comme nouvelle rédactrice des protocoles – la proposition est approuvée par les membres de la CT.

#### 3. Procès-verbal du 18.09.2019

Le procès-verbal est brièvement revu point par point

**Point N°3 :** concernant la nouvelle conduite éloignée en classe 1, la réglementation a été modifiée et le logiciel activé par Marco.

Point N°4 : sera repris au point 4 de l'ordre du jour

Point N°5: OK

-

Point N°6: a déjà eu lieu

Point N°7 et N°8 : sera discuté et traité à nouveau lors de cette assemblée

Le Procès-verbal est accepté à l'unanimité.

4. Sanctions pour des chiens et conducteurs de chiens aux comportements incontrôlables lors des épreuves de travail (les avis de tous les GR)

**Nord-ouest**:— est favorable à l'idée d'élaborer un projet pour des sanctions nécessaires; mais cela devrait uniquement être pris en compte pour des chiens vraiment incontrôlables. Il en va de même pour les conducteurs de chiens qui montrent des comportements inquiétants ou qui n'arrivent pas à contrôler leurs chiens.

BE/FR: constate que de telles sanctions sont déjà notifiées dans le règlement

**Grison :** ils sont quelque peu sceptiques à ce sujet – en conséquence, une pression justifiée doit être exercée sur nos chiens de travail – ils sont également d'avis que nous devons protéger notre réputation vis-à-vis du monde extérieur et que la protection des moutons reste primordiale. De leur point vue, les conducteurs de chien doivent assumer la responsabilité des actes de leurs chiens et que ce sont les propriétaires des chiens qui devront subir les conséquences.

**Lémanique**: principalement pour une sanction – par contre si un tel cas se présentait, cela serait traiter en collaboration avec la CT et les juges, afin que la responsabilité ne soit pas attribué aux juges.

Suisse Orientale : ne sont pas favorable à ce sujet

Plaine du Rhône: abstention, n'ont pas procédé à la requête auprès de leurs membres

**GR Romand :** sont favorable à ce projet

**GR Seerücken :** sont favorable à ce projet

Valais : abstention, n'ont pas procédé à la requête auprès de leurs membres

Wyland: sont favorable à ce projet

**Suisse centrale :** sont favorable à ce projet – les juges et les chefs de concours devraient décider ensemble

**Délégué des juges :** il pense que pour commencer il serait approprié d'effectuer un temps d'essai - attention – n'essayez pas de résoudre un problème pour en créer un nouveau....

**Président de la SSDS :** nous sommes responsables du bon fonctionnement de ce système – donc favorable à ce projet

Décision: 11voix/oui - 2voix/non et 2 abstentions

La discussion a commencé et divers objections et arguments sont soulevés. Le sujet est difficile à aborder vu les différentes choses qui devront être incluses.

En fin de compte, la CT convient que cela devrait être discuté lors de la réunion des juges l'automne prochain et par la suite communiqué à la CT. Les juges sont généralement chargés de prononcer les sanctions et devraient être inclus dans l'élaboration. Tous les délégués techniques sont d'accord avec cette procédure.

#### 5. Cours de formateurs/Les exigences et la liste des formateurs (Trix et Andi)

Andi et Trix ont révisé la liste et l'ont transmise aux différents présidents des groupements pour procéder au contrôle – ils ont reçu très peu de réponses. Les listes révisées seront transmises et publiées. Andi souligne à nouveau que toutes les inscriptions doivent être passées par l'intermédiaire des présidents des GR et pas directement auprès de Trix.

### 6. Cours de formateurs de la SSDS / AGRIDEA le 05.09.2020 (info Andi)

Le cours aura lieu à Bolken. Le sujet : Coaching de Modération comme outil pour créer une bonne structure lors d'une journée d'entraînement.

La liste d'exécutions des cours de formation par les groupements régionaux respectifs sera supprimée. A l'avenir, tout passera par la CT, qui sera également responsable des publications et de la mise en œuvre des cours.

### P > Marco : suppression de la liste actuelle

#### 7. Corona CS 2020 / CE 2020 / CM reporté 2021

**7.1 CS**: Trix nous informe sur l'état actuel des Championnats Suisse (ZS). Le comité d'organisation est positif sur la mise en œuvre mais il reste vigilant concernant l'évolution du Corona et continue activement à suivre les décisions du Conseils Fédéral (un CS sans spectateur ou d'une autre manière....).

La question se pose de savoir si la date d'enregistrement des CS doit être raccourcie de 60 jours à 30 jours. Le vote est de 12 voix contre 1 voix : la majorité des membres ne souhaite pas de changement pour le délai d'enregistrement.

**7.2 CE**: Concernant le Continental 2020, le comité d'organisation a bon espoir que les frontières ouvriront bientôt. Cependant, en cas d'annulation de dernière minute, ils conseillent aux participants de souscrire une assurance de voyage afin de pouvoir récupérer des frais déjà payés.

Grâce au soutien financier des GR, notre budget est assez solide et sécurisé pour la mise en œuvre de cet évènement.

La question de la date d'enregistrement se pose. Nous sommes dans l'attente de la décision du Conseil Fédéral de la semaine prochaine et donc dans l'impossibilité de prendre une décision à ce sujet pour le moment.

La qualification du CE 2020 n'est pas encore terminée (COVID-19) et une épreuve de qualification est toujours manquante. La question se pose quand et si la 6ème manche de qualification aura lieu ? Il est décidé à une large majorité que le classement intermédiaire actuel est définitif et que la dernière épreuve de qualification du CE, sera annulé. Cela ne correspond pas à la réglementation en vigueur, mais l'état d'urgence dû au Corona.

**7.3 CM**: Les Championnat du monde 2020 sont annulés et reportés à 2021. Aucune nouvelle procédure de qualification n'est requise et les équipes déjà qualifiées pour les CM n'ont pas à passer de nouvelles qualifications.

Ce qu'il reste à vérifier : s'il est facultatif de demander de nouvelles qualifications ou pas.

#### P > RvN : s'en charge

La CT procède au vote : est- ce que la question de la procédure de qualification supplémentaire sera traitée maintenant ou lors de la prochaine assemblée ? Les membres votent à l'unanimité pour une décision de suite lors de cette assemblée.

#### Les deux propositions :

- L'ancienne qualification avec actuellement 5 épreuves sera complétée par une 6ème qualification afin d'assurer une place définitive pour les CM
- 2. Il y aura une nouvelle qualification pour les CM 2021

Résultat du vote : 11 voix pour une nouvelle qualification

1 voix pour l'ancienne qualification (5+1)

1 abstention

Il est décidé qu'une nouvelle qualification sera exécutée si nous avons le libre choix pour le processus de qualification (sauf si la Commission de l'ISDS décide autrement)

Il est décidé par la CT qu'une lettre sera adressée à la commission de l'ISDS pour obtenir des éclaircissements à ce sujet. (cela n'est actuellement pas visible sur leur site WEB)

Si le comité du CM de l'ISDS exige que les participants qualifiés pour l'édition 2020 soient d'office qualifiés pour les CM 2021 – la majorité des membres de la CT renonce à une 6 ème qualification

# P > RvN : Contact avec l'ISDS ; la réponse de l'ISDS concernant les CM 2021 sera transmise à Marco

## 8. Procédure de la qualification 2021

Il est discuté si les frais d'inscription des qualifications CE doivent être payés en une fois et à l'avance (la totalité des 6 épreuves) ou conserver l'ancien système ? Quelques scénarios possibles sont discutés.

La proposition sera ajoutée dans l'ordre du jour de la prochaine assemblée avec les avis obtenus des différents groupements.

P> Tout le monde : obtenir les avis des groupements régionaux, concernant la procédure des épreuves de qualifications.

# 9. Info : Portail Online / Programme d'épreuves de travail (Activations de rendez-vous Classe 1 / GR Romand

Marco : Les changements ont été apportés et le programme adapté. Il demande d'annoncer toutes les demandes concernant les activations – sinon 6 à 8 semaines comme d'habitude.

#### 10. Divers

Swen demande ce qui se passe s'il n'y pas de Championnat Suisse cette année ? Est-ce qu'on suit la liste des CS ou est-ce que le GR Suisse Centrale reporte son édition à 2021.

Trix explique que cette question ne s'était pas encore posée dans leur CO mais pense qu'un report en 2021 de leur part ne serait pas possible. Cela signifie que l'année prochaine serait le prochain affiché sur la liste des CS. (Valais)

Trix se renseigne et lors de la prochaine assemblée elle saura certainement plus sur le déroulement du CS.

#### Prochaine assemblée :

Date: Mercredi 19. Août 2020

Heure: 14:00

Lieu: Hotel al Ponte, Wangen a der Aare

Fin de l'assemblée : 22:50, pour le procès-verbal

21.05.2020 / I. Heller